

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Ospar SA en liquidation, Fribourg**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 12.02.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **22.03.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Ospar SA en liquidation, c/o Me Luke H. Gillon, boulevard de Pérolles 21, 1700 Fribourg
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Les créanciers sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Etude de Mes Poncet & Buhler, Notaires
1211 Genève
(00350220)